



Avis d'impôts 2019

Par antilgwa

Bonjour,

Lorsque j'ai rempli ma déclaration d'impôts sur les salaires 2019, j'avais 863 ? à payer, maintenant, je reçois mon avis définitif, j'ai plus de 1600 ? à payer, ils ont diminué la pension alimentaire que je verse à ma fille majeure de 1200? passe à 720?, et ils ont supprimé le montant que je verse à un employé à domicile.

puis-je faire une réclamation en ligne d'une part, et d'autre part, j'ai 422 ? à payer sur 4 mois, puis-je demander un étalement pour payer?

Je vous remercie de vos réponses

Par Thibaut

Bonjour,

Vous pouvez effectivement contacter votre service des impôts pour négocier un étalement.

Concernant l'employé à domicile, pouvez-vous confirmer que le montant apparait bien dans la déclaration enregistrée sur votre espace personnelle ? La case a eu tendance à "sauter" cette année avant la validation définitive...

Bien à vous.

Par Avocatmalin

Bonjour, en contactant directement le service des impôts en effet cela sera réglé plus vite je pense :) j'ai aussi eu un soucis de calcul dernièrement et cela s'est réglé très vite.